



LES ÉCHOS DE LANDÉBIA

Bulletin municipal n °22

Mai à septembre 2025

Horaires de la Mairie & de l'Agence Postale communale

Lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 15 h 30

Vendredi : 14 h - 17 h

Heure de levée du courrier : 9 h



Coordonnées de la Mairie

4, rue de la Poste - 22130 LANDÉBIA

Tél : 02.96.84.48.31

E-mail : mairie-landebia@orange.fr

Rencontre avec Mr le Maire sur RDV

Sommaire

- *Conseils municipaux*
- *État Civil / Urbanisme*
- *Informations communales*
- *La vie dans la commune*
- *Agenda*

Retrouvez toutes les informations de la commune sur nos différents supports :



<https://landebia.fr>



La commune de Landébia présente sur l'application



<https://fr-fr.facebook.com/people/Commune-de-Landebia/100068322141688/>

Ce bulletin municipal est disponible en version couleur sur le site de la mairie.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES

Le dimanche 5 octobre ont eu lieu les élections municipales partielles afin d'élire 6 nouveaux conseillers pour compléter le conseil municipal.



De gauche à droite :

Patrick Durand , Maire

1^{er} rang : Jeanne Bourdonnais, Alice Loyen-Macé, Victor-Hugo de La Cueva.

2^{ème} rang : Isabelle Baillet, Florence Broukaert, Sylvain Langlois.

Elections municipales partielles du 05/10/2025		
Nbr d'inscrits	377	
Nbr de votants	207	54,9 %
Bulletins blancs	6	1,6 %
Bulletins nuls	7	1,9 %
Nbr suffrages exprimés	194	

Candidats	Voix	%
BAILLET Isabelle	104	53,6 %
BOURDONNAIS Jeanne	104	53,6 %
BROUKAERT Florence	103	53,1 %
DE LA CUEVA Victor-Hugo	103	53,1 %
LANGLOIS Sylvain	99	51,0 %
LOYEN MACE Aline	100	51,5 %
MICHEL Gilles	97	50,0 %

Conseil municipal

Séance du Vendredi 27 juin 2025 à 20h00 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., DELAMOTTE M., DURAND A., DANIEL C., RIOU K.

ABSENTS EXCUSES : OLIVIER L. donne procuration à RIOU K, CARO P. donne procuration à LAGRENE C.

SECRETAIRE : RIOU K.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de fixer comme suit les tarifs de location des salles, à compter du 25 juillet 2025 :

Locataire	Location	Obsèques ou apéritif	Tarif Jour	Tarif WE
Habitant de Landébia	Grande Salle	60,00 €	120,00 €	200,00 €
	Grande Salle + Cuisine	80,00 €	140,00 €	250,00 €
Association Communale	Grande Salle	-	-	-
	Grande Salle + Cuisine	40,00 €	40,00 €	-
Hors commune (particulier ou association)	Grande Salle	80,00 €	160,00 €	250,00 €
	Grande Salle + Cuisine	100,00 €	210,00 €	320,00 €

Caution demandée : 400 €

- Décide que les réservations déjà effectives à la date du 25 juillet 2025 se verront appliquer les anciens tarifs.
- Décide de facturer la consommation à chaque location au prix de 0,237 € / Kw.
- Fixe également les tarifs suivants :

Autre	Tarif
Location couverts	0,60 € par couvert
Remplacement casse ou perte vaisselle et matériel	prix d'achat + frais (livraison, traitement)

Conditions particulières :

Présentation d'une attestation de garantie Responsabilité Civile à la réservation.

- Valide le règlement + convention actualisés de location des salles.

VOIE DEPARTEMENTALE n° 16 – PASSAGE A 30 Km/h

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la vitesse trop souvent excessive des véhicules qui traversent la Commune, par le voie départementale n° 16.

Il propose de limiter à 30 km/h la RD n° 16, en agglomération et d'instaurer une priorité à droite sur l'ensemble de cette zone.

Après discussion, le Conseil Municipal décide l'implantation d'une zone limitée à 30 km/h sur la voie départementale n° 16 en agglomération.

DEMANDES DE SUBVENTION

- Le Maire présente une demande de subvention de l'association Beaussais Solidarité (Epicerie Solidaire) qui intervient sur la commune auprès de 6 familles en difficulté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide une subvention de 200 € à l'association Beaussais Solidarité.

- Le Maire présente une demande de subvention de l'association « Quatre Vaulx – Les Mouettes » qui assure une mission d'intérêt général en faveur de 2 personnes de la commune en situation de handicap.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide une subvention de 100 € à l'association « Quatre Vaulx – Les Mouettes ».

RAPPORT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 2023

En vertu de l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales, il revient au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compétent de présenter à son assemblée délibérante un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement. Il est possible de présenter un document unique pour ces deux services.

Ces RPQS ont un double objectif :

- d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité des services et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de l'eau potable et de l'assainissement.

Ces rapports doivent également être transmis aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le rapport et la note liminaire, **prend acte** de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2023.

FONDS DE CONCOURS PARC ROULANT SDIS 22

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le Service départemental d'incendie et de secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) a créé un fonds de concours visant à participer au financement de son parc roulant afin d'en enrayer le vieillissement.

Cette participation communale prend tout son sens puisque les pouvoirs de police administratives générales et spéciales confèrent au maire la responsabilité de la distribution des secours sur son territoire ainsi que l'organisation de la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

La politique de sécurité civile costarmoricaine s'appuie sur un maillage territorial de 59 centres d'incendie et de secours armés par 566 engins de secours, répartis comme suit :

- 150 poids lourds,
- 339 véhicules légers (ambulances, véhicules tout usage),
- 3 engins spéciaux affectés au CIS de Bréhat,
- 23 moyens nautiques,
- 51 remorques.

Ce fonds de concours vise à améliorer le renouvellement des véhicules de secours, aujourd'hui vieillissants. En effet, plus de 130 véhicules du SDIS ont dépassé leur date d'amortissement technique, imposant une charge d'entretien de plus en plus lourde et faisant peser un risque croissant de réforme de ces véhicules sans capacité de pouvoir les remplacer. Avec des moyennes d'âge de réforme supérieures à 15 ans pour les ambulances et à 28 ans pour les engins incendie et porteurs d'eau, les pièces de rechange n'existent plus et ces véhicules ne répondent plus aux dernières normes de sécurité.

En raison des échéances à venir, le fonds de concours est proposé pour une période de deux ans, sur les exercices 2025 et 2026.

C'est dans cet esprit que le Conseil d'administration du SDIS a validé le 11 avril dernier la création de ce fonds de concours communal volontariste sur la base d'1,50 € par habitant (population DGF 2024).

Le Conseil Municipal,

DECIDE La participation annuelle au fonds de concours pour le financement du parc roulant du SDIS sur la base de 1,50 € par habitant (population DGF 2024).

Conseil municipal

Séance du Vendredi 11 juillet 2025 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., DELAMOTTE M., DURAND A., DANIEL C., RIOU K., CARO P.

SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la démission de Laëtitia OLIVIER de son poste de 1^{er} adjointe et de conseillère municipale, il convient de délibérer à nouveau sur le nombre des Adjointes au Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à 1 le nombre de poste d'Adjoint au Maire.

ELECTION 1^{er} ADJOINT

Après un appel à candidature, il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	7	sept
- bulletins blancs ou nuls :	0	zéro
- suffrages exprimés :	7	sept
- majorité absolue :	4	quatre

a obtenu :

- Christian LAGRENE : 7 (sept) voix

Mr Christian LAGRENE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{er} Adjoint au Maire.

INDEMNITE DE FONCTION DU PREMIER ADJOINT

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 11 juillet 2025 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire à :

- Montant maximum : 9,9 % de l'indice terminal de la fonction publique.
- Montant alloué : 6,43 % de l'indice terminal de la fonction publique.

Ces indemnités seront versées trimestriellement.

DEVIS STRUCTURE DE JEUX + DALLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de subvention décidée lors de la séance du 13 décembre 2024, concernant une structure de jeux aux abords de la salle des fêtes.

Il expose que la commune a obtenu un accord de subvention auprès du Conseil Départemental, sur le contrat de territoire, d'un montant de 22 982,00 €

Il présente les devis reçus :

- Pour la dalle : Devis de l'entreprise Salzmann Maçonnerie, pour un montant HT de 7 288,00 €
- Pour la structure : Devis de la société Synchronicity, pour un montant HT de 25 544,30 € et un devis de la société Kaso 2 Maison Roches pour un montant de 30 250,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 6 voix pour et une voix contre, approuve le devis de l'entreprise Salzmann Maçonnerie et le devis de la société Synchronicity.

LOCATION ANCIENNE SALLE DES ANCIENS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de location à long terme de l'ancienne salle des anciens à la salle des fêtes, par Mme Marie-Pierre PUYBARET de l'atelier de tissage artisanal « les Toiles Filantes ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 3 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, décide de louer l'ancienne salle des anciens de la salle des fêtes à l'atelier « les Toiles Filantes » pour un loyer de 400 € mensuel, à compter du 1^{er} septembre 2025.

D16 – PASSAGE A 30 KM/H

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal leur décision en date du 27 juin dernier d'instaurer une « zone 30 » sur l'ensemble du bourg.

Il présente les devis HT reçus pour la fourniture des panneaux nécessaires :

	4 panneaux « 30 » + fournitures	4 panneaux personnalisés	TOTAL
SELF SIGNAL	813,69 €	837,37 €	1 641,06 €
Direct Signalétique	1 330,29 €	Pas de proposition	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise Self Signal.

DEMANDE DISSOLUTION SIRP PLEVEN-LANDEBIA

Considérant le souhait de la commune de Landébia de recréer le Regroupement Pédagogique Intercommunal existant avec la commune de Pleven, avant la création du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique ;

Considérant qu'en toute hypothèse, le SIRP devra être liquidé dans les conditions fixées par les articles L 5211-25-1 et L 5211-26 du CGCT, s'agissant notamment de la répartition entre les entités membres des biens du SIRP et de l'ensemble de l'actif et du passif syndical ;

Considérant qu'il sera ainsi nécessaire que le Comité Syndical du SIRP et le Conseil Municipal des 2 communes membres s'accordent sur ladite répartition ;

Vu les discussions menées entre les communes de Landébia et de Val d'Arguenon,

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE du principe de la dissolution du SIRP Pleven-Landébia au 31 décembre 2025, et de se prononcer, par délibération séparée, sur la répartition des personnels et les conditions financières et matérielles de la liquidation dudit Syndicat,
- DECIDE de revenir au RPI avec la Commune de Val d'Arguenon, née de la fusion des communes de Pleven et Pluduno.

CHANGEMENT PORTES SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de subvention décidée lors de la séance du 22 novembre 2024, concernant le changement des portes de la salle des fêtes.

Il expose que la commune a obtenu un accord de subvention au titre de la DETR et du DSIL, d'un montant total de 8 000,00 €.

Il présente le devis reçu de l'entreprise Jacky CORNILLET de PLUDUNO (22), pour un montant HT de 13 403,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis présenté

PROPOSITION LOCATION PARCELLE A n° 1392 PAR LA SNCF

Monsieur le Maire expose que la SNCF (HEXAFRET) propose à la commune la location de la parcelle cadastrée section A n° 1392, pour un loyer annuel de 95 €, à charge pour la commune d'entretenir le terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette la proposition de location de la parcelle cadastrée section A n° 1392.

PROPOSITION LOCATION PARCELLE A n° 1224 PAR LA SNCF

Monsieur le Maire expose que la SNCF propose à la commune la location de la parcelle cadastrée section A n° 1224, supportant les containers de tri des déchets, pour un loyer de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette la proposition de location de la parcelle cadastrée section A n° 1124, et décide de déplacer les containers de tri des déchets.

Conseil municipal

Séance du Mardi 2 septembre 2025 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., DELAMOTTE M., DURAND A., CARO P.

SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

NOMINATION DELEGUES DU SIRP

Le Maire expose que, à la suite des démissions de Laëtitia OLIVIER et Karine RIOU, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de deux nouveaux délégués titulaires pour siéger au SIRP PLEVEN-LANDEBIA.

Le Maire fait appel aux candidatures avant de procéder à l'élection.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 5

Ont obtenu : Christian LAGRENE : 5

Mélanie DELAMOTTE : 5

Christian LAGRENE et Mélanie DELAMOTTE ont été élus délégués pour siéger au SIRP PLEVEN-LANDEBIA, aux côtés de Pascal CARO. Patrick DURAND est suppléant.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la candidature de Christian LAGRENE en tant que vice-président du SIRP.

État civil

Nous publions ci-dessous les actes d'état civil recensés depuis la parution du dernier bulletin après accord des intéressés ou de leur famille.



Naissance :

Le 21 août est né à Saint-Brieuc, **Émilio BILY**, fils de Florian et Maud LECOQ, domiciliés 3 place Saint-Eloi.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.



Mariage :

Le 17 mai, **Dominique EON**, retraité et **Josette BESNARD**, rayonniste/femme de ménage domiciliés 71 les Pâtures.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux mariés.



Décès :

Le 8 septembre est décédé à Rennes, **Daniel ROUSSELET**, âgé de 76 ans, domicilié 1024 la Verdure.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.

Urbanisme

Demandes de déclarations de travaux et de permis de construire

Permis de construire :

PC 25 00002	travaux sur construction existante	14 rue Jean-Baptiste Richeux
PC 25 00003	carport	192 la Croix au Berger
PC 25 00004	reconstruction d'un garage	1 place St-Eloi
PC 25 00005	démolition partielle-construction d'un carport-modification façade	14 rue Jean-Baptiste Richeux

Demandes de déclaration préalable :

DP 25 00003	abri de jardin	607 la Croix au Berger
DP 25 00004	pergola	5 place St Eloi
DP 25 00005	clôture	192 la Croix au Berger
DP 25 00006	changement de fenêtres	2 place des Ajoncs
DP 25 00007	panneaux photovoltaïques	14 rue de la Croix St Hubert
DP 25 00008	clôture	VC n° 3 – lagunes
DP 25 00009	clôture et abattage sapins	9 rue du Clos Bignon

Informations communales



Nécrologie :

Hommage à notre doyen, Raymond Denis, parti à 104 ans



C'est avec émotion que nous avons appris, le 14 Juillet dernier, que Raymond Denis, le doyen de notre commune venait de s'éteindre dans sa 104 -ème année.

Raymond est né le 21 avril 1921, à la Lande-Pourrie, à Corseul. Titulaire du certificat d'études à 12 ans, il est entré dans la vie active.

En 1942, il a épousé Anna Gouret. Le couple a donné naissance à deux enfants. Raymond aura la joie de voir grandir cinq petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Les époux Denis se sont installés à Landébia, en 1953. Raymond a travaillé comme chauffeur chez Célestin Houée. Dans les années 1960, il exerce deux activités : chauffeur indépendant et salarié chez un maçon du Hinglé, aidant aussi Anna à la ferme familiale. Il a terminé sa carrière en 1981, comme chauffeur, chez Louis Gouret.

Raymond aura profité de sa retraite, entouré de ses enfants, petits-enfants et ses arrières-petits-enfants.

Et c'est à la résidence Giblaine à Créhen que l'on pouvait lui rendre visite depuis quelques années. Mais toujours fidèle à sa commune de Landébia, il venait 1 fois par an (avant le Covid) rendre visite à ses amis autour d'un verre Chez Sam ou au repas des Anciens.

« Votre vivacité d'esprit et votre gentillesse nous manqueront ainsi que vos airs d'accordéon ».

Jeudi 8 Mai : Cérémonie du 8 Mai célébrant la Victoire de 1945



C'est le 7 mai 1945 à 2h41 du matin, que le Général allemand Alfred Jodl signe la reddition inconditionnelle des forces armées allemandes.

Le matin du 8 mai, la nouvelle est annoncée dans les capitales alliées. En

France, les cloches des églises sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale à 15 heures le 8 mai, tandis que le général de Gaulle l'annonce à la radio.

C'était il y a 80 ans...

N'oublions jamais pourquoi nos parents, nos grand- parents se sont battus, ont perdu la vie.

Pour la LIBERTÉ .

Cette cérémonie rend hommage également aux combattants et aux populations civiles touchés par les conflits mondiaux, encore tellement d'actualité.

Un moment de recueillement et de mémoire.



Avec 1 an d'avance, la fibre a été commercialisée sur notre commune.

Prochainement, les lignes actuelles de cuivre qui servent au téléphone fixe seront toutes retirées.

Concrètement, si vous n'avez pas souscrit à la fibre, vous n'aurez plus de téléphone.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou si vous rencontrez des problèmes pour la mise en place, vous pouvez vous rapprocher de Christian Lagrené à la mairie.

Toujours concernant la téléphonie mobile



SFR et Bouygues vont faire une étude radio durant quinze jours pour déterminer si une antenne mise en place au niveau du terrain de foot nous permettra de sortir de la zone blanche. Suite au résultat de cette étude, huit à dix mois seront nécessaires avant de pouvoir lancer la mise en service.

L'antenne ferait entre 24 et 30 mètres, assez loin des habitations, mais assez prêt pour nous permettre d'avoir enfin du réseau...



Bacs de tri sélectif :

Après avoir été contactés par la SNCF, nous avons eu la confirmation par Dinan Agglomération que le « parking » de la gare n'appartient pas à la commune mais bien à la SNCF.

C'est pourquoi les bacs de tri sélectif, placés sur ce terrain depuis des années, ont dû être déplacés à 50 mètres de là, sur un parking appartenant bien à la commune cette fois-ci.

Faute de quoi, la SNCF demandait à la commune un loyer mensuel pour la location de son terrain.

Une étude sera faite avec les services de Dinan Agglomération pour étudier un emplacement supplémentaire sur la commune.



La SÉCURITÉ ROUTIERE dans notre commune

Afin de renforcer la sécurité routière et pour limiter la vitesse excessive dans notre bourg, nous allons passer l'ensemble de la commune à 30 km/h avec priorité à droite sauf mention spécifique.

En Avril dernier, selon le souhait de la municipalité, une commission a réuni Mr Le Maire et des habitants de la commune qui s'étaient plaint de la vitesse dans notre village, afin d'échanger avec le responsable voirie de Dinan Agglo et du Département.

À 30 km/h le risque d'accident grave est moindre: "À 50 km/h, on a seulement 20% de survie alors qu'à 30 km/h, on est à 90%.

La sécurité routière va de la responsabilité de chacun.

Départ de Lydie Guérin, agente communale

Après de nombreux arrêts maladie depuis Avril et ses vacances d'été, Mme Guérin ne s'est pas présentée à son poste d'agent communal au 1^{er} septembre.

Suite à cet abandon de poste, elle ne fait plus partie des effectifs de la commune. Malgré de nombreuses négociations entre Mme Guérin et son syndicat avec Mr Le Maire et le conseil municipal, Mme Guérin n'a reçu aucune indemnité pour son départ.



Inscription sur la liste électorale

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 MARS 2026**.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

L'outil « Interroger sa situation électorale » permet de vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes. Le cas échéant, il est possible de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, ce qui correspond au **vendredi 6 février 2026** pour le premier tour des élections municipales.

Une inscription en ligne ou en mairie :

Afin d'effectuer cette démarche, une inscription en ligne est possible. Il faut se rendre sur « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales », où vous seront demandés un justificatif d'identité et un justificatif du lien que vous entretenez avec la commune.

Il est aussi possible de s'inscrire en se rendant directement à la mairie. Il faudra alors fournir ces deux justificatifs et remplir un formulaire Cerfa n° 12669 de demande d'inscription disponible sur place.



Un mois de mai bien animé...

Le dimanche 11 mai 2025 : Une 1^{ère} en France , Tournoi d'échecs en simultané



« ***Le dimanche 11 mai 2025*** à la salle des fêtes de Landébia de 13h30 à 18h a eu lieu un tournoi d'échecs en simultané, une 1^{ère} en France, organisé par l'Échiquier des Templiers de Pléboulle.

18 joueurs de tous niveaux, adultes et enfants, se sont affrontés en simultané en 4 rondes de 20 minutes chacune. Chaque joueur affronte en même temps un joueur avec les pièces blanches et un autre avec les pièces noires.

C'est une gymnastique d'esprit assez complexe car il faut inverser sans cesse sa réflexion. Ce tournoi s'est déroulé dans une ambiance amicale où tout le monde a été récompensé lors du classement final par de nombreux lots offerts par les artisans et commerçants de Landébia et Plancoët.

Vu l'engouement provoqué par cette manifestation, il a été décidé de reconduire le concept pour les années à venir. Cette année servant de démonstrateur afin de connaître la ferveur du public. C'est gagné. » C. Lagrené



Jeudi 29 mai : Le Challenge Municipal des boulistes

« C'est dans la convivialité et sous un soleil radieux que les 12 triplettes ont lancé les 1^{ères} boules pour s'affronter dans des parties parfois très serrées. Mais toujours avec bonne humeur et fairplay....



Résultats proclamés vers 19h suite à une belle finale .

L'équipe gagnante composée de Yves Forner (absent sur la photo), Patrick Brehinier et Stéphane Hervelin s'est vu remettre le trophée par André Durand en remplacement du Maire Patrick Durand.

Les autres finalistes (de gauche à droite sur la photo) sont Jean Baptiste Lemée, Guy Renouard et Raymond Gueguen. »

C. Lorin



SAMEDI 31 MAI :

Repas pour remercier les bénévoles

L'association Land'Anime, accompagnée de Pascal Caro, référent communal pour l'organisation du Tour de Bretagne avaient convié les bénévoles, les membres du Tour de Bretagne et Mr Le Maire a partagé un repas.

Une belle soirée, avec la rétrospective de cette journée du 1^{er} Mai en fond d'écran pour remercier tous les acteurs de ces incroyables moments de sport mais aussi de fête.





Et on continue en juin....



Lundi 9 juin : passage du Tour de Bretagne des véhicules anciens

Après le 1er mai et le Tour de Bretagne cyclisme, le Tour de Bretagne mécanique .
Le 43 -ème Tour de Bretagne des Véhicules Anciens est passé par notre commune dans la matinée.

Un Tour d'environ 360 Kms, découpé en quatre circuits d'environ 80 km.

Quel plaisir de voir et découvrir avec nostalgie pour certains ces belles mécaniques !



Samèdi 21 juin : Un spectacle médiéval à Landébia



L'association Digoust a offert un spectacle quelque peu original avec Mediév'Arts, association rennaise, sur le parvis de la salle des fêtes.

Le public a été télétransporté au Moyen Âge avec les costumes des chevaliers et des gentes dames, mais aussi avec une démonstration de chevalerie, d'arts médiévaux et un atelier d'objets d'époque.

« Digoust magasin gratuit remercie profondément **Mediév'Arts**, les collègues de Land'Anime pour leur aide et leur présence toute la journée et les très nombreux bénévoles de Digoust.

Merci aux nombreux visiteurs...qui sont charmants et si généreux. Nous tenons à remercier également chaleureusement la Municipalité. »

Chantal et Marie-Claire



Samedi 19 juillet : Tournoi de palets
Chez Sam



Les gagnants :

Finale des 4, victoire de Jé et Carlos

contre Rodrigue Da Rocha et Tonio Da Rocha

15-2



En septembre, c'est la reprise...



Samedi 20 Septembre : 3^{ème} Open d'échecs de Landébia

« La salle des fêtes de Landébia était bondée pour ce 3^{ème} Open, organisé par le club d'échecs de Plancoët-Dinan Emeraude Echecs. Qui dit « Open », dit un tournoi ouvert à tous, licenciés ou non. 23 jeunes de 8 ans à 13 ans avaient osé se confronter sur ce tournoi. 74 joueurs inscrits, une belle progression. Nous étions 49 pour la 1^{ère} édition et 69 lors de la seconde. 25 joueurs non licenciés. 17 clubs présents, venus des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine. Une super ambiance, très conviviale, tous très contents de se retrouver entre joueurs expérimentés et novices autour de la buvette et les gâteaux. De nombreux lots ont été distribués pour récompenser enfants et adultes ainsi que de nombreuses coupes suivant les catégories. Vers 18h après l'annonce des résultats et classements, l'après-midi s'est conclu par un pot de l'amitié. »

C. Lagrené



La finale





Dimanche 21 septembre : Vide- greniers et vide- maisons



« Notre association, Land'Anime a organisé son 1^{er} vide-greniers/ vide-maisons. Et, nous sommes ravies de vous annoncer que l'évènement a été un beau succès ! Avec 10 exposants installés à l'intérieur et 2 exposants à l'extérieur, l'ambiance était conviviale et les échanges nombreux.

Nous tenons également à remercier la dizaine de maisons du village qui ont ouvert leurs portes pour le vide-maisons ; leur implication a largement contribué à l'animation de la journée.

Fortes de cette belle 1^{ère} édition, nous avons d'ores et déjà décidé de réitérer l'évènement l'année prochaine.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre bonne humeur. »

Le bureau



Mercredi 24 septembre : Assemblée Générale de Digoust



Autour d'un bon repas et pour fêter les 1 an de Digoust, les bénévoles et les membres du bureau se sont rassemblés lors de l'assemblée générale de l'association.

Le bureau est reconduit avec Chantal Rivart et Marie-Claire Girard.

Depuis l'ouverture, en octobre 2024, c'est 5797 visiteurs et 36188 articles recyclés.

Ouvert au public le mercredi après-midi et le jeudi matin, l'association cherche toujours un nouveau local.



Nos écoles ...



Rando gustative du Dimanche 4 Mai :

220 marcheurs pour 2 parcours 6 et 12 kms

La rando annuelle des 2 écoles avec pique-nique à Tournemine



Vendredi 27 juin : sortie plage

Dimanche 29 juin : La Fête de l'école





Lundi 1^{ER} Septembre :

La rentrée scolaire dans nos écoles avec des effectifs en hausse

Les enfants étaient ravis de retrouver leurs camarades et le personnel éducatif. Pour accueillir les parents et les élèves, nouveaux ou pas, l'APE offrait le petit déjeuner, autour de viennoiseries et de café.

En cette rentrée, l'école de Landébia enregistre 44 élèves inscrits et répartis en deux classes : celle des TPS, PS et MS, pris en charge par Isabelle Raffray et celle des GS et CP, sous la houlette de Stéphanie Macé, directrice. Elles sont épaulées par 2 Atsem (Agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles) Myriam Lebarbier et Jeanne Chantoizel.

À l'école de Pléven, 36 élèves ont fait leur rentrée, accueillis par les enseignants Yvan Piguel, directeur et Réjane Lucas, épaulés par Sandrine Krug, AVS.

À l'école de Landébia, concernant les projets de cette année, on retrouve la réalisation d'une fresque sous le préau (qui a été sécurisé), avec la complicité d'un intervenant, Christophe Forget. Au préalable, il réalisera un travail en classe avec les enfants. Enfin, les élèves prendront part à la végétalisation de la cour d'école avec notamment la création d'un tipi végétalisé.

À l'école de Pléven, projet « École et Cinéma », musique avec un intervenant de l'école de musique de Dinan ; « Je parraine ma rivière » avec la Maison de la Pêche de Jugon ; correspondance avec une classe galloise de KIDWELLY et projet de classe transplantée (programme et lieu à définir)...



Myriam, Isabelle, Stéphanie et Jeanne à Landébia



Sandrine, Yvan et Réjane à Pléven



Samedi 6 Septembre :

Journée découverte d'une ferme laitière



« Une journée pleine de partages et d'apprentissages pour les petits comme pour les grands. Découverte des animaux de la ferme, ateliers pour fabriquer le beurre et une tartine salée, tours de tracteurs pour les enfants et les adultes, visite de la ferme et de ses robots...

Cette journée a permis de récolter la belle somme de 1300€. Une réussite dont nous sommes très heureux et nous remercions les personnes d'y avoir participé » Le bureau

« L'Association des Parents d'Élèves »

Vendredi 19 Septembre: Son Assemblée Générale

« L'assemblée générale s'est déroulée autour d'un apéro dînatoire.

Nous y avons exposé les différents projets réalisés durant l'année scolaire 2024-2025.

Le nouveau bureau a été élu. Celui-ci est composé de 8 membres :

Laëtitia Lebelleguy-Hervé , Présidente
 Natacha Échard, Co-présidente
 Hélène Rio, Trésorière
 Aurèle Plesse, Trésorier-adjoint
 Florence Brouckaert, Secrétaire
 Laura Bourdonnais , Secrétaire- adjointe
 Antoine Bourgault et Aline Macé, membres »



A votre agenda ...



- Vendredi 17 octobre : Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Combattants à 18h, salle des Associations

- Mercredi 28 octobre : Assemblée Générale de Land'Anime à 18h, salle des Associations



- Samedi 8 novembre : Boum d'Halloween organisée par l'APE

- Samedi 15 novembre : Repas « Poulet Basquaise » à emporter par Land'Anime



- Dimanche 16 novembre : Concours de belote organisé par l'Amicale des Anciens Combattants



- Dimanche 30 novembre : Repas des Anciens organisé par la Municipalité

- Décembre : Vente de sapins par l'APE



- Samedi 10 Janvier 26 : Cérémonie des Vœux du Maire



- Samedi 7 février 26 : Repas par l'APE



- Dimanche 3 mai 26 : Rando gustative par l'APE

Land'Anime relance cette année le concours des illuminations de Noël pour les habitants de Landébia.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès des membres du bureau jusqu'au 1^{er} décembre.

Les résultats seront connus début janvier.

Pour tout renseignement et connaître les modalités, merci de contacter Josette ÉON et son équipe.



LAND prime **Poulet basquaise**
SAMEDI 15 NOVEMBRE

12€ ADULTE
 6€ ENFANT
 PLAT
 FROMAGE
 DESSERT

DE 18H00
 À
 20H00

PETITE BUVETTE SUR
 PLACE !

**À EMPORTER UNIQUEMENT
 A LA SALLE DES FÊTES**

PAIEMENT A LA RÉSERVATION JUSQU'AU 5 NOVEMBRE

Emilie : 06 38 84 61 97 Aline : 06 87 27 05 65



LANDÉBIA
 SALLE DES FÊTES

**CONCOURS
 DE
 BELOTE**

Par équipe et
 sans annonce
 6€ par
 personne

**Dimanche 16 novembre
 2025
 À 13h30**

Organisé
 par l'Amicale des Anciens
 Combattants

Inscriptions jusqu'au **mardi 11 novembre 2025**

N° : 06-21-72-31-65
 N° : 06-71-71-89-43





Chaque année en France, plus de 60 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés, dont près de 80 % concernent des femmes de plus de 50 ans. Premier cancer féminin en termes de mortalité, il est pourtant l'un des plus guérissables lorsqu'il est dépisté précocement : 9 cas sur 10 peuvent être soignés à temps.

Du 1er au 31 octobre 2025, une nouvelle édition d'Octobre Rose, sensibilise à la prévention et au dépistage du cancer du sein. Symbole de cette campagne, le ruban rose rappelle que 40 % des cancers sont liés à des comportements modifiables : alimentation équilibrée, activité physique, limitation de l'alcool et arrêt du tabac.

Pour les femmes âgées de 50 à 74 ans, le dépistage organisé est gratuit tous les deux ans. Plus d'informations et prise de rendez-vous : jefaismondepistage.cancer.fr.